

ANNE LE HÉLANFF

Députée de la 1ère
circonscription du Morbihan



Edito

Ces dernières semaines, je suis entrée pleinement dans le projet de loi majeur de la commission de la Défense, la Loi de Programmation Militaire pour les années allant de 2024 à 2030.

Le budget proposé par le Ministre Sébastien Lecornu n'a jamais atteint un tel niveau : 413 milliards d'euros.

Mais il est vrai aussi, que le mandat précédent du Président de la République n'aura pas suffi à combler 30 années continues de baisse du budget consacré aux armées.

Cette LPM est encore plus ambitieuse et innovante dans ses choix stratégiques. Elle tient évidemment compte de ce que nous ne pensions plus revoir : le conflit de haute intensité tel que le vit l'Ukraine depuis plus d'un an désormais.

Ces 413 milliards d'euros visent à renouveler et moderniser le matériel des armées, à améliorer les conditions de vie des militaires et de leurs familles (logement, garde d'enfants, ...), à accompagner les anciens combattants et les blessés de guerre à la hauteur de leur engagement et parfois leur sacrifice, à innover et investir dans les nouveaux champs de conflictualité tels que les fonds sous-marins, l'espace ou encore le cyber.

C'est d'ailleurs sur ce dernier point que nous avons accru les responsabilités et droits de l'ANSSI en cas d'attaque cyber majeure contre notre pays.

Je suis fière d'avoir contribué et voté cet ambitieux programme de la Défense et donné les moyens pour l'autonomie stratégique de la France !

MES CHIFFRES CLÉS

(DEPUIS DÉBUT OCTOBRE)



17 Questions écrites au
Gouvernement



3 Questions d'actualité
au Gouvernement



44 interventions en
commission de la Défense



Présente à 234 séances
dans l'hémicycle



887 votes par scrutin
public dans l'hémicycle



7 votes solennels sur
l'ensemble des textes

A l'Assemblée nationale

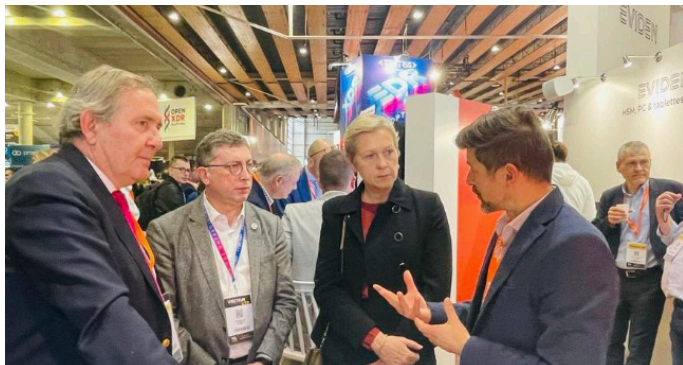
Le numérique



Présentation du filtre anti-arnaque au Cyber Campus

Présentation au campus cyber du projet de loi «sécuriser et réguler l'espace numérique» (SREN) par Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la transition numérique. Ce projet de loi comprend de nombreuses mesures (DSA, DMA, Cloud, filtre anti-arnaque, ...) Cet engagement du Gouvernement sera examiné à la rentrée, à l'Assemblée nationale.

J'ai présenté, aux côtés de Jérôme Notin, Directeur de Cybermalveillance, le filtre anti-arnaque, dispositif qui doit prévenir les internautes qui se rendent sur un site malveillant et lutter contre le phishing.



Participation au FIC à Lille

A l'occasion du Forum International de la Cybersécurité (FIC) qui s'est tenu à Lille en avril dernier, j'ai pu rencontrer et échanger avec des professionnels du secteur autour de l'écosystème cyber et numérique ainsi que des solutions pour protéger les Français et les organisations.

J'y ai également retrouvé plusieurs entreprises bretonnes qui évoluent avec succès en France et en Europe. Elles accompagnent depuis maintenant plusieurs années les organisations pour protéger leurs données.



Déplacement d'une délégation de la CNSP en Israël

Avec la Commission Supérieure du Numérique et des Postes (CNSP), j'ai effectué un voyage parlementaire de travail en Israël du 23 au 26 avril.

Nous avons rencontré de nombreux acteurs du numérique et nous avons été reçus par l'Ambassadeur de France en Israël.

Cette mission a permis d'enrichir les réflexions croisées entre la France et Israël sur la place du numérique dans nos sociétés, comme sur la nécessité d'assurer nos citoyens contre les cybermenaces et la désinformation.



Accueil de Women For Cyber à l'Assemblée nationale

Membre fondatrice de la fondation Women4Cyber depuis son origine, j'ai eu le plaisir d'accueillir à l'Assemblée nationale 35 collègues européennes et françaises.

Après une dense journée de travail au Campus Cyber, ce moment convivial aura permis des échanges entre femmes européennes du domaine sur le recrutement, la féminisation des ressources humaines, et la détermination d'une feuille de route sur ce sujet stratégique.



Immersion dans le cadre d'ORION

J'ai passé 2 jours et 1 nuit au cœur d'un bataillon du 12ème Régiment de cuirassiers dans le cadre de l'exercice ORION les 1er et 2 mai.

En tant que membre de la commission Défense, il était important que je puisse voir sur le terrain la tenue d'un tel événement au cours duquel les militaires se préparent, en inter-armes et avec les alliés, à un conflit de haute intensité.

Je tiens une nouvelle fois à remercier les militaires pour leur accueil et le temps pris pour nous apporter, à mon collègue sénateur Jacques Le Nay et moi-même, toutes les explications.



La loi de programmation militaire 2024-2030

Le projet de loi de programmation militaire 2024-2030 a été examiné à l'Assemblée nationale, en commission puis en séance publique, du 9 mai au 1er juin.

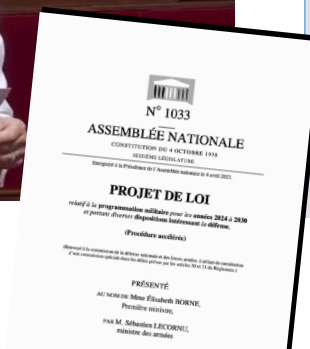
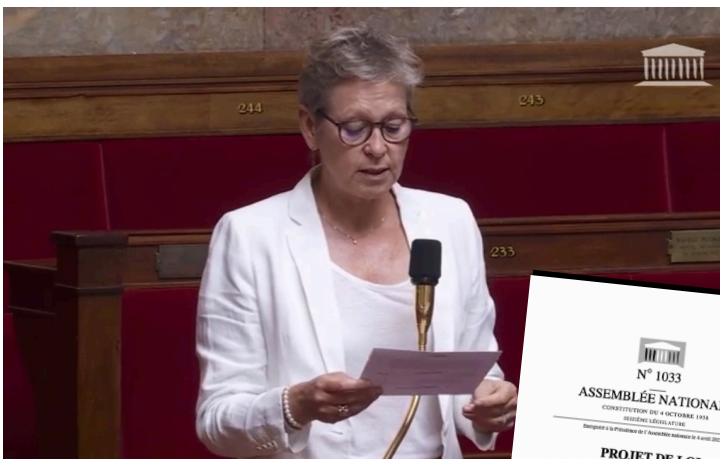
Il s'agit d'un texte majeur pour notre pays qui comporte un effort financier inédit : 413 milliards d'euros pour nos armées sur 5 ans, assurant ainsi notre capacité de réponse dans un contexte géostratégique incertain et la modernisation de nos armées afin de faire face aux nouvelles menaces, y compris cyber (4 mds d'euros).

Ce texte modernise et améliore également grandement les conditions de vie de nos militaires et de leur famille (750 millions d'euros votés pour le Plan Famille en faveur du logement, des crèches et de l'affectation des conjoints).

En ce qui me concerne, **j'ai porté, au nom du Groupe Horizons, plus d'une dizaine d'amendements**, en commission des lois, de la Défense ainsi que dans l'hémicycle.

L'un d'entre eux, très important, visait à améliorer la prise en charge des militaires blessés ou malades sur le théâtre d'opérations extérieures.

Je me suis fortement impliquée sur le Chapitre V qui portait sur la sécurisation des systèmes d'information. Ainsi, j'ai fait inscrire la définition des éditeurs de logiciel, assuré la garantie de l'anonymisation des données transmises à l'ANSSI ou encore maintenu l'assermentation des agents de l'ANSSI dans le cadre de l'application des dispositifs prévus par cette loi.



AMENDEMENT N° 1669

de Mme Le Hénañff [et plusieurs de ses collègues](#)

ARTICLE 33

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« Les données collectées à l'alinéa précédent sont rendues anonymes, le cas échéant, par les fournisseurs de système de résolution de noms de domaine, avant leur transmission à l'autorité nationale de sécurité des systèmes d'information. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à préciser que les données transmises aux agents de l'ANSSI doivent être anonymisées par les fournisseurs de système de résolution de noms de domaine.

En effet, ces données ne doivent, en aucun cas, permettre une identification, comme cela est explicitement écrit dans l'étude d'impact de la présente loi. Cela vient en complément de l'amendement de Madame la Rapporteuse, adopté en Commission des Lois, qui précise que "les données techniques permettant d'identifier la source de la connexion et celles relatives aux équipements terminaux utilisés ne peuvent être ni recueillies ni exploitées".

Les points d'étape :

◆ Le logement

Le 12 mai dernier, invitée par mon collègue député Paul Molac à une table ronde publique sur le logement, à Vannes, je suis intervenue sur les problématiques rencontrées par les habitants de la circonscription.

Aux côtés des députés Annaïg Le Meur, Paul Molac, Jean-Félix Acquaviva et d' Yves Bleunven, président de l'Association des Maires du Morbihan, nous savons devoir accompagner les habitants et poursuivre le travail afin de trouver ensemble des solutions pour réduire les tensions sur le logement.

Nous arrivons au même constat sur la « résidentialisation » secondaire de nos territoires, les zones tendues, ainsi que la proposition de loi portée Annaïg Le Meur visant à remédier aux déséquilibres du marché locatif en zone tendue, dont je suis cosignataire.



Ma question sur le mal-logement des femmes en cours de séparation

Le 2 mai dernier dans l'hémicycle, lors des Questions d'Actualité au Gouvernement, j'ai interpellé le Ministre du Logement Olivier Klein sur les difficultés des femmes en cours de séparation ou de divorce à trouver un logement décent.

Des actions et des dispositifs doivent être mis en place pour mieux les accompagner dans cette période difficile de leur vie. Je préconise une priorisation d'accès au logement.



Je me suis entretenue avec **Gérard Guillotin, maire du Guerno**, et ses adjointes, en présence de mon suppléant Michel Criaud, sur la question du logement des saisonniers et de la réhabilitation des bâtiments abandonnés.

Nos discussions ont également porté sur des sujets locaux tels que l'aménagement de la voirie, les logements saisonniers ainsi que sur les règles en urbanisme. Ma visite s'est achevée par une rencontre avec les dirigeants du Parc de Banféré.



◆ La jeunesse

Rencontre avec les lycéens de l'équipe « journalisme et du parlement européen » du collège lycée Saint François-Xavier de Vannes.

Ils souhaitent réaliser le portrait d'une parlementaire pour le site internet de leur établissement. Les questions-réponses se sont succédées dans une ambiance studieuse et décontractée sur de nombreux sujets comme le 49.3, la place des femmes en politique ou encore les institutions.

Ce contact avec la jeunesse me permet de mesurer leur intérêt et leur ouverture sur l'actualité et la société dans laquelle ils vivent.



En circonscription



Fête du Vélo au Triskell à Ploeren

Présente à Ploeren pour un événement, organisé par Golfe du Morbihan – Vannes agglomération sur la pratique du vélo.

A cette occasion, j'ai rencontré l'association Vélo Motive qui proposait de petites réparations d'entretien et dispensait des conseils aux habitants.

L'occasion d'échanger sur les mobilités douces et la transition énergétique.



Rencontre avec la CPME 56

Rencontre avec une quinzaine de chefs d'entreprises morbihannais du transport dans le cadre de la CPME 56.

Nous avons pu échanger sur la hausse des prix du carburant ou encore la reconduction de certaines aides à destination des TPE/PME.

3ème étape du Trophée Vert à Vannes



Inauguration du stade Léonce Franco à Arradon

Inauguration du stade Léonce Franco à Arradon en présence du Maire et de nombreux jeunes de la commune, à l'occasion de la clôture de la semaine olympique et paralympique sur le thème de l'inclusion.

Ce stade sera mutualisable entre plusieurs activités tels que le football, le roller ou encore l'athlétisme. Il sera également un lieu de rencontres intergénérationnelles et de partage.



Rencontre avec l'entreprise Medaviz

Rencontre avec les dirigeants de Medaviz, éditeur de solutions numériques pour les acteurs de la santé, implanté à Vannes.

Nous avons engagé des échanges très constructifs sur l'accès aux soins pour tous ainsi que sur la télémédecine sur notre territoire.

Ils m'ont également interpellée sur la santé des étudiants ainsi que sur la création du statut «opérateur de santé numérique».



La 3ème étape du Trophée vert, le championnat national de trot sur herbe, s'est tenue à l'hippodrome de Vannes. Au programme : 9 courses d'excellence, avec 138 chevaux.

J'ai eu l'honneur de remettre le prix du Trophée vert des professionnels 2023 au gagnant, le numéro 15 Enzo Dessarts, suivi du numéro 7 El Capitano et du numéro 2 Fakir de l'Aulne.

La Semaine du Golfe

Après 4 ans d'absence, c'était un véritable plaisir de retrouver sur l'eau comme sur terre tous les participants de ce grand événement maritime.



A cette occasion, j'ai tenu à rencontrer les sauveteurs en Mer. Ils m'ont accueillie sur leur canot comme équipière le temps d'un après-midi.

Je tiens à les remercier pour leur engagement bénévole sans faille aux services des citoyens. Je m'engagerai au niveau national pour défendre leurs spécificités et leurs intérêts.



Inauguration de la stèle en mémoire des marins disparus à Séné

Présente à Séné afin de nous souvenir des marins disparus en mer et inaugurer la stèle érigée en leur mémoire.

Un très bel hommage leur a été rendu en présence des élus locaux dont **Madame Sylvie Sculo, maire de Séné** et de nombreux anciens marins et veuves de marins.

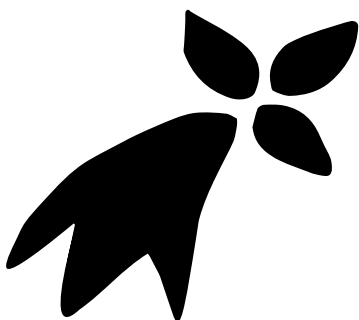
Fille et sœur de marin, je tenais à rendre hommage à tous ceux qui ont péri, civils et militaires, sur toutes les mers du globe.



Cérémonie du 8 mai à Vannes

A l'occasion du 8 mai, j'ai pris part à la cérémonie commémorative au Monument aux Morts sur le Plateau de la Garenne à Vannes.

Cette cérémonie a été notamment marquée par le chant de la Marseillaise par les enfants de l'école primaire Armorique et Sacré-Cœur.





Le 3ème RIMA



Passation de commandement au 3ème RIMA

Présente dans le jardin des Remparts de Vannes pour la passation de commandement du colonel Emmanuel Nielly, qui succède au colonel François-Emmanuel Faivre.

Le 126ème chef de corps du 3ème Régiment d'Infanterie de Marine partira prochainement avec les militaires au Tchad.



60ème anniversaire du 3ème RIMA

Le 3ème Régiment d'Infanterie de Marine a fêté ses 60 ans à Vannes. Ce régiment d'excellence fait corps avec la ville depuis sa création et c'est une fierté de l'avoir sur notre territoire.

Ce moment festif a eu lieu en pleine présentation du projet de loi de programmation militaire 2024/2030 et a revêtu une importance toute particulière et solennelle.

Je les remercie d'avoir fêté ces noces de diamant avec l'ensemble de la population et les visiteurs.



Associations sociales et solidaires



Maraude de la Croix-Rouge à Vannes

A l'initiative de l'union locale de la Croix-Rouge du «Pays de Vannes», rencontre avec plusieurs associations qui organisent des maraudes dans la circonscription : Associations Familiales Protestantes, Saint-Vincent-de-Paul et «On veut du soleil».

Après cette rencontre, j'ai pu participer à une immersion avec la Croix-Rouge qui a débuté par la tournée des boulangeries et s'est achevée par la distribution à divers points de la ville.



Rencontre avec les Restos du Coeur

J'ai visité l'entrepôt et le siège départemental des Restos du Coeur du Morbihan, avant de partager un déjeuner avec des bénévoles et échanger avec des membres du conseil d'administration.

Leur rôle est essentiel : ils ont accueilli plus de 11.000 personnes en 2022 et distribué près de 1,5 millions de repas. Nous avons abordé de nombreux sujets comme la précarité des étudiants ou le zéro gaspillage.

ME CONTACTER

Anne Le Hénanff
Députée du Morbihan

Membre de la commission de la Défense
Conseillère municipale de Vannes
Conseillère communautaire de GMVA

PERMANENCE

21, rue Thiers
56000 VANNES
☎ 02. 97. 44. 59. 42

ASSEMBLÉE NATIONALE

126, rue de l'Université
75007 PARIS
☎ 01. 40. 63. 17. 46

✉ anne.lehenanff@assemblee-nationale.fr

SUIVEZ MON ACTUALITÉ

📘 @ALehenanff
📷 alehenanff
🐦 @ALehenanff
🌐 Anne Le Hénanff

**Inscrivez-vous à ma
newsletter**

COMMUNES